

# Un budget santé plus lourd pour les personnes en ALD

Les patients en ALD, remboursés à 100 % du tarif de la Sécurité sociale, supportent un reste à charge plus élevé que les autres malades.



Reste à charge moyen annuel par poste de soins pour les **patients en ALD** et les **patients sans ALD**.

Données 2008, hors prise en charge d'une complémentaire.

Source : enquête de l'Institut de recherche et de documentation en économie de la santé (Irdes) : « L'impact du dispositif des affections de longue durée sur les inégalités de recours aux soins ambulatoires entre 1998 et 2008 », publiée début 2013.